

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Canada : mise à jour économique et budgétaire Plusieurs mesures pour les entreprises et les exportations accompagnées de déficits plus importants



FAITS SAILLANTS

- ▶ Une légère embellie des conditions économiques amène une croissance plus rapide de certains revenus budgétaires.
- ▶ Plusieurs initiatives ont toutefois été introduites depuis le budget de 2018 et la mise à jour d'aujourd'hui comporte également de nombreuses autres dépenses.
- ▶ Au bout du compte, les déficits budgétaires pourraient être plus importants que prévu pour les prochains exercices.
- ▶ Les nouvelles initiatives annoncées dans la mise à jour mettent l'accent sur la fiscalité des entreprises et sur une meilleure diversification géographique du commerce extérieur canadien.
- ▶ En outre, le gouvernement fédéral permettra aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total des machines et du matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation de biens ainsi que le coût total du matériel désigné de production d'énergie propre.

TABLEAU 1
Sommaire des opérations

EN G\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL	PROJECTIONS					
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus budgétaires	313,6	328,9	339,2	352,1	367,9	382,1	396,7
Variation (%)	6,8	4,9	3,1	3,8	4,5	3,9	3,8
Dépenses de programmes	-310,7	-320,2	-328,3	-337,3	-348,2	-359,0	-370,8
Variation (%)	6,7	3,1	2,5	2,7	3,2	3,1	3,3
Frais de la dette	-21,9	-23,8	-27,5	-29,9	-31,8	-32,7	-34,3
Variation (%)	3,3	8,7	15,5	8,7	6,4	2,8	4,9
Ajustement en fonction du risque	---	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire	-19,0	-18,1	-19,6	-18,1	-15,1	-12,6	-11,4
Dette fédérale ¹	671,3	687,7	707,3	725,5	740,6	753,2	764,7
Variation (%)	3,0	2,4	2,9	2,6	2,1	1,7	1,5
Revenus budgétaires (% du PIB)	14,7	14,8	14,6	14,7	14,8	14,8	14,8
Dépenses de programmes (% du PIB)	14,5	14,4	14,2	14,1	14,0	13,9	13,8
Frais de la dette publique (% du PIB)	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
Solde budgétaire (% du PIB)	-0,9	-0,8	-0,8	-0,8	-0,6	-0,5	-0,4
Dette fédérale (% du PIB)	31,4	30,9	30,5	30,3	29,8	29,2	28,5

¹ Dette représentant les déficits cumulés incluant d'autres éléments du résultat étendu.
Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Benoit P. Durocher, économiste principal
Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usager recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards.
MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2018, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Des déficits budgétaires plus importants

Les perspectives économiques ont peu changé par rapport au dernier budget. La mise à jour comporte néanmoins une progression un peu plus rapide du PIB nominal en raison d'une hausse légèrement plus rapide des prix et du PIB réel. Il faut dire que le renouvellement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC) a réduit les incertitudes, ce qui pourrait notamment se traduire par une croissance un peu plus élevée des investissements des entreprises.

Même si elle semble marginale, l'amélioration des conditions économiques se répercute positivement sur les revenus passés et futurs du gouvernement fédéral. De l'exercice 2017-2018 à l'exercice 2022-2023, les revenus provenant de l'impôt ainsi que des taxes et droits d'accise seront au total près de 23 G\$ supérieurs aux prévisions du dernier budget.

Par contre, le gouvernement fédéral a aussi accéléré ses dépenses au cours des derniers mois. Les mesures budgétaires prises entre le budget de 2018 et la mise à jour d'aujourd'hui s'élèvent à plus de 15 G\$ au total d'ici 2023-2024. Si l'on tient également compte du coût des nouvelles initiatives annoncées dans la mise à jour d'aujourd'hui, les dépenses de programmes ont augmenté significativement depuis le budget de février dernier. Ainsi, l'importance relative des dépenses de programmes par rapport à la taille de l'économie canadienne pour l'exercice 2018-2019 est passée de 14,0 % à 14,4 %.

Cela se répercute sur le solde budgétaire. Malgré l'impact positif de la légère amélioration des conditions économiques, les effets négatifs des nouvelles dépenses entraîneront des déficits budgétaires plus importants que ceux annoncés dans le dernier budget pour les exercices 2019-2020 et subséquents, et ce, même en tenant compte de la modification des normes comptables du gouvernement fédéral. Ainsi, les déficits

budgétaires pour les exercices allant de 2018-2019 à 2022-2023 seront cumulativement près de 5 G\$ supérieurs aux prévisions du budget de 2018.

À l'image des projections précédentes, le gouvernement fédéral prévoit encore que l'ampleur des déficits budgétaires diminuera graduellement au cours des prochaines années. De 19,0 G\$ au 31 mars 2018, le déficit budgétaire devrait descendre à 11,4 G\$ au 31 mars 2024. De plus, l'importance relative de la dette fédérale par rapport à la taille de l'économie devrait continuer à décliner au cours des prochaines années, soit de 31,4 % au 31 mars 2018 à 28,5 % au 31 mars 2024.

Des mesures ciblées pour les entreprises

De façon cumulative, la mise à jour d'aujourd'hui comporte 17,6 G\$ de nouvelles mesures d'ici l'exercice 2023-2024. Ces mesures mettent principalement l'accent sur l'amélioration de la fiscalité des entreprises tout en favorisant les investissements. Des efforts additionnels seront également déployés pour promouvoir une meilleure diversification géographique au sein du commerce international canadien. Voici un résumé des principales mesures :

- ▶ La mise à jour propose trois changements immédiats au régime fiscal des entreprises :
 - Permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total des machines et du matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation de biens.
 - Permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total du matériel désigné de production d'énergie propre.
 - Instaurer l'Incitatif à l'investissement accéléré, une déduction pour amortissement accéléré (c'est-à-dire une déduction pour amortissement plus importante) accordée aux entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs de l'économie, qui font des investissements en capital.

TABLEAU 2

Prévisions économiques et financières

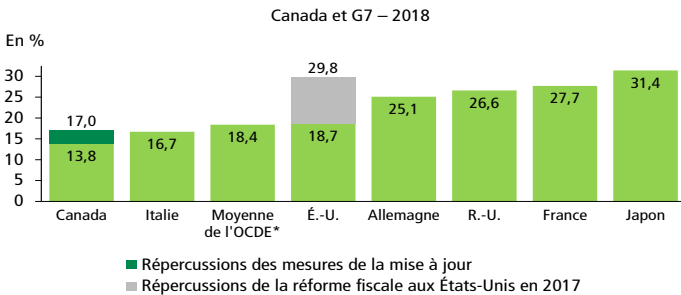
CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2018p			2019p			2020p		
	Budget 2018	MAJ 2018	Mouv. Desj.	Budget 2018	MAJ 2018	Mouv. Desj.	Budget 2018	MAJ 2018	Mouv. Desj.
PIB réel	2,1	2,0	2,1	1,6	2,0	2,1	1,7	1,6	1,7
Déflateur du PIB	2,0	2,2	2,0	1,9	2,1	1,9	2,0	1,7	1,5
PIB nominal	4,1	4,2	4,2	3,5	4,1	4,0	3,8	3,3	3,2
Bons du Trésor – 3 mois	1,4	1,4	1,4	2,0	2,1	2,2	2,3	2,4	2,4
Obligations fédérales – 10 ans	2,3	2,3	2,3	2,8	2,8	2,9	3,1	3,0	2,9
Taux de chômage	6,0	5,9	5,9	6,0	5,8	5,8	6,1	6,0	5,6
Taux de change (¢ US/\$ CAN)	79,00	77,60	77,00	79,60	78,40	77,00	80,30	78,70	79,00
PIB réel – États-Unis	2,4	2,8	2,9	1,9	2,5	2,7	1,9	1,8	2,0

p : prévisions; MAJ : mise à jour

NOTE : Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties en raison de l'arrondissement.

Sources : Ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

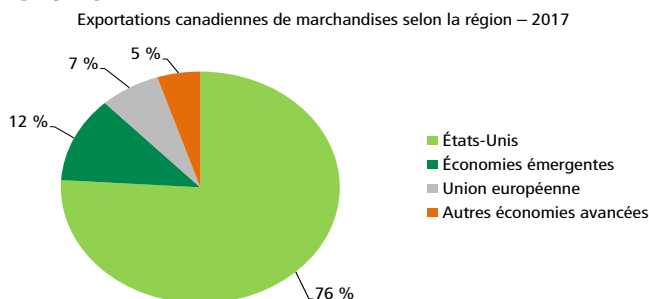
GRAPHIQUE 1
Comparaison des taux effectifs marginaux d'imposition sur les nouveaux investissements



OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques;
 * La moyenne de l'OCDE exclut le Canada et la Lituanie.
 Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

- ▶ Prolongation jusqu'au 31 mars 2024 du crédit d'impôt pour exploration minière de 15 % qui aide les petites entreprises d'exploration minière à obtenir des capitaux pour financer leurs activités d'exploration minière préliminaire à l'extérieur des sites miniers existants.
- ▶ Bonification de 800 M\$ sur cinq ans du Fonds stratégique pour l'innovation, qui continuera d'appuyer des investissements innovants partout au pays et dans tous les secteurs de l'économie.
- ▶ La mise à jour annonce l'intention du gouvernement de renforcer considérablement les possibilités d'exportation pour les entreprises canadiennes et de diversifier le commerce outre-mer du Canada. En tout, la stratégie de diversification des exportations investira 1,1 G\$ au cours des six prochaines années, à compter de 2018-2019, pour aider les entreprises canadiennes à accéder à de nouveaux marchés. La stratégie mettra l'accent sur trois volets principaux : investir dans les infrastructures pour appuyer le commerce, fournir aux entreprises canadiennes les ressources nécessaires pour réaliser leurs plans d'exportation et accroître les services commerciaux pour les exportateurs canadiens.

GRAPHIQUE 2
Le commerce extérieur canadien n'est pas très diversifié géographiquement



Note : Les données sur le commerce sont établies sur une base douanière.
 Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

- ▶ Pour soutenir le journalisme canadien, trois nouvelles initiatives sont annoncées, soit permettre à des organismes d'information à but non lucratif de recevoir des dons de bienfaisance et de délivrer des reçus officiels de dons, offrir un nouveau crédit d'impôt remboursable pour appuyer la création de contenu d'information original et créer un crédit d'impôt non remboursable temporaire pour encourager les abonnements aux médias d'information numériques canadiens. Au total, ces mesures représentent une dépense budgétaire additionnelle de près de 600 M\$ pour les cinq prochains exercices.

Une aide pour l'ajustement de l'économie

Avec le nouvel AEUMC, la récente entrée en vigueur du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ainsi que l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, le Canada dispose de plusieurs outils pour favoriser une meilleure diversification de son commerce international. Les nombreuses initiatives introduites dans la mise à jour d'aujourd'hui devraient aider les entreprises canadiennes à en tirer pleinement profit.

Cela dit, on aurait souhaité un plan plus audacieux de retour à l'équilibre budgétaire dans un contexte où les conditions économiques sont favorables, ce qui aurait permis au gouvernement fédéral de se dégager une plus grande marge de manœuvre advenant une détérioration des perspectives économiques au cours des prochaines années.